

A Montreuil le 19 octobre 2022.

Accord Prime de performance : Y-a-t-il danger grave et imminent ?



Comme beaucoup le savent, notre accord prime de performance, dont le contrat est signé pour 3 ans, arrivera à son terme fin 2022. Une première réunion s'est donc tenue ce mercredi 19 octobre 2022. Si la négociation de cet accord en 2019 c'était plutôt bien passé, il n'est pas certain que cette année la direction ne prépare pas un coup fourré pour de nouveau attaquer notre accord Prime de Performance. Et comme à l'accoutumé, la **CGT DS Smith Nord-Est** n'a pas reçu les documents afin de pouvoir préparer et négocier comme il se doit. La direction nous prend une nouvelle fois pour des imbéciles !

Nous apprenons ce jour, sans pour autant avoir reçu les informations de manière légale et officielle, que la direction aurait dénoncé notre accord PP.

Notre chère direction avait, d'après la présentation reçu le jour de la réunion, la volonté de mettre **un critère sur les accidents de travail**. La **CGT DS Smith Nord-Est** a réitéré sa position qui n'a pas changé depuis plusieurs mois, **il est hors de question de mettre un critère sur les accidents de travail dans notre accord**. Le seul objectif est de stigmatiser les salarié.es qui sont en arrêt maladie en impactant aussi la prime. Là aussi, pour la **CGT DS Smith Nord-Est**, c'est un grand NON !

Il va donc falloir être extrêmement vigilant durant cette renégociation, car pour la **CGT DS Smith Nord-Est**, comme dans les textes de loi, un accident de travail est de la responsabilité de l'employeur et **certainement pas de la victime** ! Pour finir, intégrer de tels critères permettrait à la direction de stigmatiser les victimes et lui éviterait « *de la harceler* » pour prendre un poste aménagé en faisant faire le sale boulot directement par les collègues de la victime. **Monter les salarié.es les uns contres les autres, voilà la stratégie que met en place la direction sur nos sites.**

La **CGT DS Smith Nord-Est** va donc être très attentive car en vue du climat social, du dénie total de la direction sur les situations accidentogènes et du mépris affiché vis – à – vis des victimes, il y a fort à parier que si ce critère venait à entrer dans le futur accord, **les salarié.es serait impacté.es sur le montant de leur prime de performance** même si durant cette réunion la direction semble pour le moment avoir fait un rétropédalage.

La prochaine réunion est programmée le 25 novembre 2022, il va donc falloir se préparer au cas ou la direction retenterait un mauvais coup aux salarié.es. Si la **CGT DS Smith Nord-est** n'est pas fermée à négocier comme les accords précédents sur la réévaluation à la hausse du plancher qui permettrait à bon nombre de salarié.es de toucher un peu plus, ou encore rediscuter sur les coefficients dans les critères, mais il va de soi que notre organisation syndicale refuse d'avoir un accord moins disant ! **Restons vigilant !**

La CGT DS Smith Nord-Est